

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES ET ISOLÉES

#COVID-19 #CONFINEMENT



Le Président de la République a instauré une période de confinement strict de toute la population française pour une durée initiale de 15 jours prolongeable. Dans ce contexte, le Centre communal d'actions sociales de Saint-Cyr (CCAS) a adapté ses activités en se concentrant sur le soutien auprès des personnes vulnérables et isolées.



Une permanence téléphonique est instaurée par le CCAS

Tél. : 01 30 14 82 77

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 à 12 heures
et de 14 à 17h15 et le jeudi de 13 à 20 heures



Service de portage des repas et aide à domicile

auprès des personnes âgées, vulnérables et isolées maintenus.



Inscrivez-vous dans la base de données du CCAS

Les agents communaux suivront votre situation et prendre des nouvelles régulièrement. Formulaire sur www.saintcyr78.fr.

Difficile de faire vos courses ou d'aller à la pharmacie ?

Deux initiatives proposées par des partenaires de la commune pourraient vous intéresser !

1 **Les Voisins solidaires de Saint-Cyr** organisent avec quelques bénévoles un roulement pour effectuer à votre demande vos achats indispensables. [Page Facebook @VoisinsSolidairesSaintCyrLecole](#)

2 **Monoprix** vous propose de commander et de vous faire livrer à domicile des colis, de 30 à 45 € comprenant des produits de base pour tenir quelques jours (livraison gratuite).
Monoprix : 0 800 058 000